

Elections. Les architectes renouvellent leur conseil par moitié avec, au final, la nomination d'un nouveau président de l'Ordre pour succéder à André Jollivet, en place depuis 10 ans.

Architectes : en Ordre pour un second tour

■ Deux candidates(1) de la liste portée par le syndicat des architectes ont été élues au premier tour. Dix postes restent donc à pourvoir dans un second tour qui se déroulera le 18 octobre prochain où la majorité ne sera plus nécessaire. Après le second tour, le nouveau bureau sera réuni pour élire le nouveau président de l'Ordre des architectes de Provence Alpes Côte d'Azur.

Mercredi dernier, 1006 de 2870 architectes de la région ont voté. Ce taux de participation de 37% est plutôt élevé pour une profession qui ne se mobilise habituellement pas tant. Le nombre important de candidats (trois listes plus quatre candidats individuels) a sûrement contribué à la mobilisation. Par ailleurs, il s'agit d'une période charnière. Une réforme vient en effet de toiletter la loi géant l'Ordre datant de 1977. Parmi les principales innovations : le temps du mandat (qui passe de 4 ans renouvelables à 6 ans non renouvelables), l'élargissement des pouvoirs de police de l'Ordre en cas de litige et l'obligation de désigner un architecte pour gérer les agences en cas de suspension ou de radiation. Sans oublier les modifications du code des marchés ou la réforme du permis de construire qui, indirectement, vont faire évoluer la profession.

Suite aux principes mis en place en 1977, la première mission de



Lors du dépouillement du 1er tour

comptable. Il s'agit de tenir le tableau des architectes. Pour exercer, ces derniers - comme les avocats ou les médecins - doivent être inscrits à l'Ordre. Cette inscription est subordonnée à l'obtention d'un diplôme reconnu et à la souscription d'une assurance professionnelle correspondant à 5/1000 des travaux réalisés, une nouvelle attestation devant être fournie chaque année. Un travail de délégation de service public qui nécessite un nombre important de salariés.

Par le passé, la trop grande proximité entre l'Ordre et des agences dites « affairistes » a provoqué un coup de force du syndicat des architectes qui a cessé de payer ses cotisations. Le problème n'est réglé que depuis quelques années. Récupérant une manne financière suffisante, l'Ordre a ainsi pu passer à un autre volet de sa mission : la diffusion de la culture architecturale. Des maisons de l'architecture ont ainsi été créées. Une trentaine au niveau national.

A Marseille, elle a pris de nom de Maison de l'Architecture et de la Ville. C'est dans ces locaux du boulevard Thurner que, le 18 octobre prochain, des salariés de l'Ordre et des architectes bénévoles viendront dépouiller les bulletins sous l'œil attentif d'un huissier.

ANGÉLIQUE SCHALLER

▲ 1/ Sophie Deruaz et Marie Parente.

André Jollivet, 10 ans à la tête de l'Ordre

■ Deux mandats de quatre ans, et deux nouvelles années en attendant la publication des décrets pour la réforme de la loi 1977 : au total, André Jollivet est resté 10 ans à la tête de l'Ordre des architectes.

Durant son premier mandat, il a trouvé de nouveaux locaux. L'Ordre a ainsi abandonné la location d'un hôtel particulier de la rue Saint-Jacques pour l'acquisition d'un espace rue Thurner. « *Je voulais un local ouvert à l'autre, à la ville car je voulais que les architectes participent à la construction de la ville et ne se cantonnent pas à essayer de capter des commandes* » se souvient André Jollivet. Le deuxième mandat est lui associé à la Maison de la Ville et de l'Architecture. Stages, séminaires, expositions produites ou reprises, conférences, formations des architectes ou des enseignants à la

res architectura... Une activité au développement de laquelle le futur ancien président entend se consacrer encore quelques temps.

Tout président de l'Ordre est invité à participer à nombre de commissions et de colloques. André Jollivet étant depuis longtemps investi sur la question du logement, il va largement prendre la parole, ce sujet devenant brûlant sous sa mandature. Ses propos ont parfois choqué ou bousculé, ils ont souvent évolué mais il est certain qu'il a participé à la mutation des mentalités sur les questions du logement, de la ville ou de la hauteur. « *Il faut éviter les réponses figées car le monde évolue* » résume André Jollivet. « *Ma seule certitude est que l'intérêt de tous ne se résume pas à l'intérêt de quelques uns* ».

A.S.

Repères

1006

des 2870 architectes recensés dans le département ont voté au premier tour des élections pour le renouvellement de l'Ordre des architectes. Sur les trois listes en lice, celle portée par le syndicat des architectes est arrivée en tête. Second tour, le 18 octobre.

Quel ministère ?

Culture ou équipement ? Depuis le texte fondateur de 1977, l'Ordre a dépendu de différents ministères. Aujourd'hui, il est associé à la Culture. Certes prestigieux, il n'a pas, selon le président sortant, le poids suffisant pour peser sur le monde libéral du BTP où de grands groupes sont prêts à se passer des architectes.

2

grandes expositions par an, plus d'autres plus petites et une production tous les deux ans. Sans oublier la manifestation estivale au Thoronet où un architecte est invité à intervenir. Telles sont les ambitions de la Maison de l'architecture et de la ville.